Coin du « Broutteux »

L'LUNDI PARJURÉ

Comme les parjurés ch'est toudis l'lundi après l'Epiphanie, c'l'année chi, l'jour des Ros et l'lundi parjuré y sont tous les deux in suivant.

Mais, pouquo, Broutteux, je n'd'attinds qui dittent, qu'in l'appelle l'lundi parjuré?

Bé, y n'porte po tout partout l'même nom. In Belgique in l'appelle l'lundi perdu; bout ete pas'que c'jour là y n'd'a po gramint qui vont ouvrer.

A d'z'autes côtés, in dit que ch'est l'jour des Ros brousés; pas'que l'Fou y a l'drot d'noïchir sti qui n'a po crié Roi boit, tchan que l'Ro y vude sin verre.

A Tourcoing et à Roubaix, in dit que sti qui n'bot po, l'lundi parjuré, y est damné.

Tant qu'à savoir pouquo qu'in l'appelle l'lundi parjuré, accoutez, j'm'in vas vous l'donner pou l'prix qui m'coûte.

J'ai laichi dire que ch'étot pas'que les tros Ros maches y n'ont po fait leu commission à Hérode; y n'ont po été li donner des nouvelles du P'tit Jésus, comme y l'avottent promis, si ben qui z'ont été parjures.

Ch'est toudis, que, d'après l'couteume, sti qui a été Ro à l'Epiphanie y invite à s'majon à tirer les biets l'lundi parjuré, in appelle cha enlever sin royaume.

Et c'Ro d'in jour, c'Ro lommé pa l'hasard du biet ou ben de l'tarte à fève, sti là s'vot lommé pa s'famille, l'pus beau des royaumes, pa s'famille qui va l'acclamer tchan qui porteu sin verre à ses lèfes, in priant : Roi boit! Roi boit!

Ah! roiai copagnon!

T'es t'in Ro sans couronne, mais l'famille qui t'entoure, les tchcuns enchaînés tertos à l'inne l'aute pa l'amitié, forment l'pus beau bandeau roiai qu'in peut envier.

T'es Ro sans trône, mais ch'est ben alros vin inne hayure d'épeines qu'in Ro y s'assid et ch'n'est po toudis l'pus beau des trônes que sti là; in est pus rassuré sus l'trône de s'majon.

Rapport au trône, min copagnon Gustave Nadaud qui avot s'in'intrée à les Tuileries, s'majon d'l'Impereur qui li faijot alros tchanter ses belles chansons qui dijot si ben, m'a répété inne saquo qu'in li avot racouté, vin in soirée chez l'Impereur.

In écrivain célèbre, qui allot d'ire bonjour à l'Impereur, proque l'même que nous autes in va chez mon onque où ben ma tante, y rinte in beau jour à les Tuileries et mache tout drot comme y avot l'habitute.

V'là t'y po, qu'in veyant l'salle du trône ouverte, y li prind l'invie d'aller s'assir sus l'trône impérial.

— Y n'a po d'avanche, y dit in li même, y n'a po ni crée ni crac, j'poudrai dire que j'm'ai assis sus l'trône d'u qu'tes fesses roiaies y z'ont été s'assir!

Et y wette si qui n'a personne qui l'vot, y va duchemint, duchemint... y adjempe les marches du gradin... y tourne s'tête d'tous les côtés pou vir si qui n'est po vu... y fait inne demi tour... y crèève les pans de s'capote, et bomp! là-là! y s'assid sus l'trône.

— Me v'là! ch'est mi! y dit in s'rendrchant comme in cardon à l'pleufe... j'sus t'in Ro, in roiai! Ebé, que j'sus ben chi sus l'trône, j'resteros ben toudis... Et y serre ses lès!

Tout d'inne in cœup, y attind rire... y crèève s'tête et y vot l'Impereur et l'Impératrice qui riottent à vinte débonnoné d'vir l'écrivain qui a v'nu fin honteux d'avoir été assin surpris sus l'trône roiai.

Y n'a po été étrouné pou cha, savez, pu! ben du contraire. Et inter nous, y n'avot po commis in crime, énan?

Y s'a in d'allé boire inne jatte de café au salon et y a feumé pipette avec l'Impereur. Y z'ont même fait inne partie d'pitchet, in deux d'tros pour in p'tit cognac.

C'l'écrivain y avot eu des trouneries pou li s'assir sus l'trône, tandis que l'jour des Ros, l'lundi parjuré, vin nou beau pays d'Flandre, l'Ro assis sur inne selle, s'vot pindant inne paire d'heures intouré d'ses joyeux sujets tertous disposés à l'fêter.

L'mère de famille, heureuse comme inne ouiette qu'li a réuni par dessous ses ailes ses p'ttits pouchins, li a fait in p'tit festin roiai... d'après s'bourse.

Sot d'in côté ou ben de l'aute, les lapins, les poulets, les dindes, y ont pourmené sus l'tafe, l'bec in l'air... et, tout à l'intour, de l'bonne sauce que tertous et s'femme y s'pourlèque qu'à par derrire l'z'oreilles.

Et les fruits, les tartes, les gâteaux, y z'ont v'nu, eusses aussi, injoller c'roiai erpas d'famille.

Bé, chestlie belle couteume, qui existe d'pus toudis, est conservée vin ben des pays luvenc les vis couplets qu'in tchantot y a inne paire de chints ans :

Je suis le roi de la table,
Peuple ne m'épargnez rien;
Si mon règne est peu durable,
Je veux vous faire du bien.

Mais, vin tous les pays d'y qu'in tire les Ros, au dessert, ch'est l'usache, chaquin tchante sin p'tit couplet. Mam'selle qu'li' avot apprie in morceau d'piano, li' l'a joué, pindant que l'pus p'tit va parler tout bas à l'oreille de s'maman pou réciter sin p'tit compliminit.

— Chut! silence! li' dit l'ma mère, petit coco va dire son compliment d'nouvelle année.

L'petit coco grippe sur inne selle et y quemincbe essin:

— Ah! c'est in nouvelle année... Ah! j'sais pus...

— Continue, li' dit s'maman, je te souffleral.

Et l'petit coco y arqueminche :

— Ah! c'est la nouvelle année!... Ce matin, j'ai senti... euh!... ce matin j'ai senti... bien fort battre... mon petit réveil... dans mon cœur, et... je me dis... Ah! c'est la nouvelle année que j'aime de tout mon cœur. Ah! c'est la nouvelle année... Ah!... c'est tout...

— Y a passé quelques mots, mais y l'a bien dit tout de même, li' dit l'maman.

— Bravo! bravo! petit coco y dittent les gins in chquant des mains.

Et fait à fait, que l'plaijr erdoubelle l'royauté s'éteint.

Tchan qu'tout in chaquin est invo à s'majon, l'Ro y va à sin l'lit... Inne demi-heure après y s'indort ein heureux! Wetti comme y fait risette in dormant... Y pinse qui est acore sus l'trône!

Chut... n'éveillez pas le Roi qui dort!

Jules WATTEEUW.

LES DÉGATS CAUSÉS PAR LES INONDATIONS

LA GARE DES INVALIDES A PARIS ENVAHIE PAR LES EAUX

On espère la baisse de la Seine pour dimanche

Paris, 5 janvier. — Depuis le mercredi 2 janvier dernier, la gare des Invalides n'avait cessé d'être envahie par les eaux d'infiltration.

Du pont Alexandre au pont de l'Alma, les voies étaient recouvertes d'un mètre d'eau et le parapet de la tranchée ne dépassait pas de plus de 20 centimètres le niveau du fleuve. Les pompes mises en action devenaient insuffisantes, notamment le long du mur de soutènement qui précède le tunnel, entre l'Esplanade et l'Alma.

LE MUR CEDE

C'est ce mur qui, ce matin, à 4 h. 35, s'est tout à coup effondré sous la poussée des eaux. Dans un fracas, qui fut entendu d'assez loin, les pierres et la terre furent rejetées sur une longueur d'environ 40 mètres, et, en quelques minutes, l'eau jaune et boueuse envahit, comme un torrent, toutes les voies de la gare des Invalides, qui, comme on le sait, sont situées en contre-bas de l'Esplanade.

Des ouvriers, qui travaillaient autour des pompes d'épuisement, purent s'enfuir à temps. Un seul d'entre eux fut très légèrement blessé aux jambes en tombant.

LES VOIES SOUS L'EAU

A l'heure actuelle, de l'esplanade des Invalides où la voie est à découvert avant de s'engager dans le tunnel, on aperçoit une nappe d'eau d'où émergent les disques et sémaphores.

M. LE TROCQUER SUR LES LIEUX

M. Le Trocquer, dès qu'il a eu connaissance de l'éboulement qui s'est produit au tunnel des Invalides, s'est rendu sur les lieux de l'accident pour procéder à une enquête personnelle; il a constaté que l'éboulement s'est produit à un endroit très fortement renforcé; l'enquête établira s'il n'y a pas eu malfaçon lors de la construction du mur.

LA GARE DU CHAMP DE MARS INONDÉE

Dans le 15e arrondissement, l'eau a envahi la ligne du chemin de fer de Versailles et a pénétré dans la gare du Champ de Mars.

EN BANLIEUE, DE NOUVELLES USINES FERMENT LEURS PORTES

En banlieue, la situation reste toujours difficile. De nombreuses évacuations nouvelles ont été opérées. De nouvelles usines ont été obligées de fermer leurs portes, réduisant au chômage plusieurs centaines d'ouvriers.

A Saint-Cloud et à Boulogne, le champ d'inondation s'est assez considérablement agrandi.

A Nanterre, la rue de Chatou ayant été inondée par le débordement des sablières, les agents ont opéré le sauvetage de la famille Joannin, composée de sept personnes.

A Alfortville, il y a eu 2.000 évacuations depuis hier matin. Les évacuations continuent par centaines dans les autres localités de la banlieue.

NOUVELLES INFILTRATIONS DANS PARIS

La hausse de cette nuit a été légèrement supérieure aux prévisions des services compétents et il est probable que le maximum qui se réalisera ce soir ou demain matin dépassera légèrement 7 m. 15. A 9 h. 30, la côte au Pont d'Austerlitz accusait 7 m. 13.

A Paris, la situation des rues et des immeubles avoisinant le fleuve, s'est légèrement aggravée. De nombreuses infiltrations nouvelles ont eu lieu.

Par suite de l'accident qui s'est produit à la gare des Invalides, où l'eau arrive actuellement à hauteur de la toiture des quais, la station du Métropolitain-Invalides, envahie depuis deux jours, a dû être à nouveau protégée d'une manière plus efficace. Des murs ont été établis. Dans les caves environnantes, l'eau a fait son apparition. Il en est de même dans de nombreuses autres rues.

ON ESPERE LA BAISSE pour DIMANCHE

On prévoit que le maximum se réalisera dans la soirée à une cote voisine de 7 m. 20 à l'échelle de Paris-Austerlitz.

Après quelques heures d'étale, la baisse commencera lentement dans la journée de dimanche.

DANS LE MIDI

Nimes, 5 janvier. — Par suite de la crue du Rhône, la commune de Lamotte, près de Pont-Saint-Esprit, est submergée depuis huit jours.

La ferme occupée par la famille Jouve s'est écroulée, ensevelissant deux enfants.

Un seul a pu être sauvé.

A CHAMONIX

Annecy, 5 janvier. — La situation, à Chamonix, s'améliore difficilement. Les soldats du 4e génie rentreront à Grenoble lundi et seront remplacés par 100 chasseurs du 27e d'Annecy.

Des avalanches continuelles se produisent à Argentières.

CEUX QUI QUITTENT LEURS LOGIS ENVAHIS PAR L'EAU

L'AFFRANCHISSEMENT DES CARTES DE VISITE

Les cartes de visite doivent être affranchies à :

0,25, quand l'enveloppe est fermée et collée;

0,15, quand la carte, mise sous enveloppe ouverte, porte au maximum cinq mots quelconques manuscrits;

0,05, quand la carte, mise sous enveloppe non fermée, n'a aucune mention manuscrite.

Le sort du condamné à mort Dumont

Son défenseur sera reçu mardi par M. le Président de la République

Me Philippe Kah, qui avait sollicité de M. le Président de la République une audience en vue de lui soumettre le recours en grâce formé par Dumont, l'assassin de Sailly-lez-Lannoy, condamné à mort par la Cour d'assises du Nord, a été avisé par M. le Préfet du Nord qu'il sera reçu à l'Elysée mardi prochain.

Le sort de l'assassin ne tardera donc pas à être fixé.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 6 JANVIER:

Aujourd'hui, Epiphanie; demain, sainte Mélanie.

Soleil: Lever, 7 h. 45; coucher, 4 h. 07.

Lune: Nouvelle le 6; premier quartier le 13.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursement de 9 à 10 h. 30.

Pharmacies de garde: MM. Magron, 32, rue Neuve (Tél. 17.77), et Nolant, 92, rue de Tourcoing.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir: de 10 h. 30 à 12 h.

Œuvre de Saint-François Régis, 32, rue du Vieil-Abreuvoir: de 10 h. 30 à 12 h.

15 h., Hippodrome-Théâtre: « La Fille de Madame Angot ».

15 h., Casino-Théâtre: « Werther ».

20 h. 30, Hippodrome-Théâtre: « La Fille de Madame Angot ».

20 h. 30, Casino-Théâtre: « Faust ».

Il fait froid dans nos tramways

Mais il y ferait moins froid, si les voyageurs n'oubliaient pas si souvent d'en fermer les portières et si ces dernières étaient toujours en état satisfaisant

Malgré les efforts et la bonne volonté de la Compagnie, nos tramways n'offrent pas encore aux milliers de voyageurs qui les utilisent tout le confort souhaitable. Si en été ce sont des cruches, l'hiver on y gèle littéralement.

Nous voici au beau milieu de la mauvaise saison. Le froid a fait son apparition depuis longtemps. Tout le monde le sait et les personnes qui sont astreintes à prendre le tramway, ont particulièrement l'occasion de l'apprécier dans certaines voitures. Celles-ci, dans des cas trop fréquents, ont des portières qui ferment mal ou plus exactement qui ne ferment pas. C'est en vain qu'on s'évertue d'une main patiente ou d'un pied rageur à fermer les pauvres portières: elles se rouvrent sans cesse, la fermeture étant sans cesse vaincue par les mugissements de ces vieux grognards de ressorts. Quand les portières ferment, trop souvent les vitres laissent filtrer par quelqu'un de leurs bords une petite bise extrêmement favorable aux rhumes de cerveau, aux maux de dents et aux affections des muqueuses respiratoires. Aussi les médecins, doivent-ils parmi le public des voyageurs recruter une nombreuse et fidèle clientèle.

Mais ici encore, comme dans la grande généralité des cas où il y a matière à remarques et à réclamations, il convient de faire la part des choses. Nous parlions récemment du manque de savoir-vivre et de l'égoïsme auxquels on est de plus en plus accoutumé dans nos relations quotidiennes. Si l'on prend froid dans les tramways, si l'on se plaint des courants d'air désagréables et nuisibles à la santé, c'est tout simplement la plupart du temps à cause de la négligence ou de l'incivilité de certains voyageurs. Que de messieurs et que de dames surtout ont la fâcheuse habitude de ne songer qu'à eux seuls et de penser que tout va bien dès que leurs aises se trouvent satisfaites: l'on entre ou l'on sort d'une voiture avec une lenteur désespérante: l'on s'assied sur la banquette ou l'on gagne la plateforme sans même songer à fermer la portière que l'on vient d'ouvrir et c'est la majorité des voyageurs qui se voit obligée de supporter le sans-gêne de quelques autres. Ces observations, il est possible de les faire tous les jours et dix fois par jour. Et pour ne citer qu'un exemple glané parmi beaucoup d'autres, nous dirons qu'il y a quelques soirs, par un temps rigoureux et malgré quelques protestations évidemment sans écho, un Mongy est venu de Lille à Roubaix, les deux portières de la motrice grandes ouvertes.

Il y a dans nos tramways quelques portières bien rétives, c'est entendu, mais est-ce là une raison pour laisser ouvertes celles qui ne demandent qu'à être fermées?

Retour de prison, un malheureux est reçu à coups de fusil

Qui a tiré?

Dans la soirée de samedi, des agents de service de nuit furent surpris de voir entrer au poste central de police, un homme exténué, dont les vêtements étaient ensanglantés. Le malheureux se plaignait de vives douleurs dans le dos et disait avoir été blessé d'un coup de fusil tiré à bout portant.

D'après les déclarations qu'il fit au chef de poste, on apprit qu'il s'agissait d'un malheureux aliéné, Edouard Bohez, âgé de 28 ans, dont la femme habite boulevard de Cambrai cour Selosse, 7. Edouard Bohez, qui était sorti de prison le matin même, avait purgé une peine de cinq mois, pour ivresse, outrages et rébellion.

A plusieurs reprises, il avait été interné à Esquermes, mais, chaque fois, il était parvenu à s'évader. Lorsqu'il rentrait, d'ailleurs, au domicile conjugal en ces circonstances, il faisait à sa femme des scènes terribles, allant même jusqu'à la menacer de mort.

Le malheureux était arrivé à Roubaix vers midi et s'était aussitôt rendu cour Selosse, pour voir sa femme et son petit garçon. Mais, il trouva porte close. Une scène assez violente s'ensuivit et, un membre de sa famille déchargea un fusil dans sa direction, sans toutefois l'atteindre.

Au cours de l'après-midi, Edouard Bohez qui, dans l'entre-temps était allé souhaiter le bonjour à sa mère, rue des Longues-Haies, revint à la charge, cour Selosse. Il se heurta de nouveau à un refus formel et une seconde scène se déroula bientôt. Devant l'attitude dangereusement provocante qu'il prit, un des membres de la famille le coucha en joue. Effrayé, le malheureux prit la fuite. Mais, tandis qu'il se mouvait, il reçut dans les reins une charge de petits plombs, et s'affaissa sur le sol.

La victime de ce drame parvint cependant à se traîner jusqu'au milieu du boulevard de Cambrai. Voyant arriver une auto, Edouard Bohez poussa des cris et le chauffeur stoppa à quelques pas. Le malheureux fut hissé sur le véhicule et conduit au poste central.

Quelques instants plus tard, il reçut les soins de M. le docteur Harlet, qui constata que la victime avait reçu une charge de plombs dans les reins, et ordonna son transfert à l'hôpital de la Fraternité.

D'autre part, M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement, était arrivé en toute hâte au poste de police et interrogea longuement le blessé. Celui-ci déclara qu'il a été visé par un homme, tandis que des témoins affirment que l'arme à feu était manié par une femme. Devant ces contradictions, M. Flament a convoqué, pour aujourd'hui, en son cabinet, rue des Arts, de nombreux témoins.

L'intéressante communication de M. Henri Lutigneaux à l'Académie de Médecine

Nous avons relaté, dimanche dernier, l'importante communication faite à l'Académie de Médecine de Paris, par notre concitoyen,

M. HENRY LUTIGNEAUX

M. Henry Lutigneaux, chimiste aux services municipaux d'hygiène. Grâce à la découverte qu'il vient de faire, il sera permis de conserver les corps périssables indéfiniment et sous leurs formes innombrables.

Nous avons le plaisir de publier aujourd'hui en même temps que la photogravure du jeune savant M. Henry Lutigneaux, celle représentant un papillon conservé dans un bloc d'ambréide.

Un papillon conservé dans un bloc d'ambréide

Nous félicitons sincèrement M. Henry Lutigneaux de sa découverte, qui est appelée à rendre d'importants services.

HALLE FLIPO. — Bon beurre, 15 fr.; extra, 17.50. Biscuits: 100 sortes, 6, 7 et 8 fr. Pain d'épices, 3.75. Hollande gras extra, 10 fr.; vieux, 12 fr.; Gruyère, 12 fr. Margarine extra, 5.60. Saucissons, 14 à 16 fr. 52088d

POUR LE MONUMENT AUX MORTS. — M. le Trésorier du Syndicat médical de Roubaix a fait remettre à M. le Maire une somme de mille francs pour participation du syndicat aux frais d'érection du monument à la mémoire des soldats et marins morts pour la France.

OU ALLER FÊTER LES ROIS? A la Taverne de Bruxelles, Contour St-Martin. Prix fixe-carte.

COURS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES DAMES ET LES JEUNES FILLES. — Les cours, interrompus par les fêtes du nouvel an, reprendront demain lundi 7 janvier. M. Paul Verschave, professeur à la Faculté de droit, abordera un sujet particulièrement actuel et intéressant: « La question du statut légal de l'Eglise de France ». Il a cru bon de substituer ce sujet à celui qui est annoncé au programme, en raison des circonstances qui mettent tout à fait à l'ordre du jour cette question du statut légal de l'Eglise. On commencera exactement à 9 h. 45.

EXPOSITION. — Tableaux de A. Fabre. Sociétaire du Salon d'Automne, membre actif de la Société des Artistes décorateurs. — Céramiques de Madame A. Fabre. — L. Parenthou et F. Lierman, 119, Grande-Rue, Roubaix. 51934

RESULTATS D'ADJUDICATIONS. — L'adjudication des vins nécessaires aux Hospices qui avait été réservée pour analyse et dégustation a eu lieu le vendredi 4 janvier et les lots suivants ont été adjugés:

Vin rouge de table: 7.535 litres à M. Pierre-Bernard Vanzieuwenburge, 47, rue du Grand-Chemin, Roubaix, au prix de 460 fr. la barrique.

Vin blanc de table: 3.150 litres à MM. Michel Fauvarque et Cie, à Lille, au prix de 390 fr. 25 la barrique.

Vin blanc de pharmacie: 1.125 litres à MM. Houbron frères, à Lille, au prix de 475 francs la barrique.

D'autre part, après essais, le charbon industriel (1.800 tonnes) a été adjugé aux établissements Monnier et Lamarque au prix de 88 fr. 70 la tonne.

Le charbon de ménage (55 tonnes) a été adjugé à M. Adolphe Lepoutre-fils, au prix de 131 fr. la tonne.

Le charbon de boulangerie (15 tonnes) a été adjugé aux établissements Monnier et Lamarque, au prix de 154 fr. la tonne.

L'anthracite (35 tonnes) a été adjugé à M. Charles Lussiez, au prix de 211 fr. la tonne.

UNE FOIS POUR TOUTES. — Nous apprenons que certains bruits, provenant de personnes très mal intentionnées, annoncent la cession des Magasins les plus vastes, et les mieux renommés de Roubaix: « LES GALERIES DU NORD », 55, Grande-Rue.

Le Conseil d'Administration de la Société Anonyme des Galeries du Nord désire démentir cette nouvelle et assure sa fidèle et nombreuse clientèle que tous ses efforts tendront à la contenter et qu'elle trouvera toujours dans cette maison, le meilleur accueil et le dévouement le plus absolu. — La Direction. 52100d

ŒUVRE DE Ste-ELISABETH (Paroisse Saint-Martin). — Les réunions d'œuvrage recommenceront vendredi 11, au siège de l'œuvre, 35, rue du Curoir. Toutes les adhérentes sont instamment priées d'y être aussi assidues que possible afin que les ouvrages soient terminés bien en temps.

MM. THERSSEN & LEFAULT sont heureux, à l'occasion de la nouvelle année, de présenter leurs meilleurs vœux à leur importante clientèle. Ils tiennent à rappeller que malgré les suites malheureuses d'un pénible accident, ils sont toujours à la disposition de tous, pour tout ce qui concerne l'Auto, Voitures, Pneus, Accessoires, de première qualité, Réparations, Outillage moderne. Spécialité Amortisseurs « Hartford », « Houdaille ». Montage et entretien. Téléphone, Pose, Bouteille Magneto. Adressez-vous à l'Auto-Palace, 10 à 16, rue d'Alsace, à Roubaix. Téléph. 6.28. 52009d

FLUCTUATIONS DU MARCHE DU TRAVAIL PENDANT LA SEMAINE DU 31 DECEMBRE 1923 AU 5 JANVIER 1924. — L'Office Municipal de placement gratuit, 2, rue Nain, à Roubaix, a placé 12 personnes dans les industries textiles, de la métallurgie, la manutention et les services domestiques.

Trente-trois demandes n'ont pu être satisfaites. Elles intéressent principalement les industries textiles, de la métallurgie, la manutention, le transport, le commerce et les services domestiques.

Trente-sept étrangers, la plupart de nationalité belge, ont fait régulariser leurs papiers pour s'occuper dans les industries textiles, de la métallurgie, du bois et comme manœuvres.

CHIRURGIEN-DENTISTE, Nouveaux Fils, 5, rue du Collège. Consultations tous les jours et sur rendez-vous. Réparations en 4 heures. 49000

ACHETEZ montres et bijoux dans une Maison sér. Verpoort-Bosset, 116, r. de la Gare. 52

LES NUMEROS ILLISIBLES! — Pour numéros illisibles à l'avant ou à l'arrière de leur auto, des procès-verbaux ont été dressés contre MM. André Lemaire, industriel, rue de l'Epeule; François Degroex, chauffeur, 31, Avenue des Villas; Jérôme Vandenberghe, chauffeur, boulevard de Strasbourg, 76; Jean Dupont, ingénieur, 36, rue des Fabricants; Casimir Quelton, entrepreneur, boulevard de Montebello, à Lille.

CHARBONS : René Roger, 167, rue de Tourcoing, Roubaix : Anthracites anglais, belge. — Anthracite p/ gazogène. Criblé de Bruay. Boches. Bois coupé. Livrais. immédiate. Tél. 1206. 33004

LES EXCES DE VITESSE! — Pour excès de vitesse en auto, des procès-verbaux ont été rédigés par la police à la charge de MM. André Tabari, représentant à Lille, rue Masurel; André Battais, chauffeur d'auto, à Lille, rue Gauthier de Chatillon; chauffeur de la voiture portant le n° 8552 D-F, qui ne s'est point arrêté au signal des agents.

Sté Anne des Etabl. MONNIER et LAMARQUE — Charbons, Anthracites, Boulets. — 119, rue d'Alsace, Roubaix. (Téléph. 12.65). 49007

EN TOMBANT D'UN TOIT. — D'un des ouvriers zingueurs de M. Planquart, entrepreneur, M. Eugène Dejonghe, âgé de 18 ans, demeurant rue du Molinel, à Halluin, est, par suite d'un faux mouvement, tombé samedi matin, du toit d'une maison en construction, Avenue Jean-Jaurès.

Dans sa chute, le jeune ouvrier s'est fait des contusions multiples et a été admis à l'hôpital de la Fraternité après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Lepoutre.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la gare de Roubaix, le nommé Montagu Louis, 18 ans ½, journalier, demeurant à Tourcoing, 16, rue de Nancy, a eu l'index gauche pris dans le mécanisme du levier de l'aiguille n° 10. Section de l'extrémité de l'index avec arrachement de l'ongle. Trois semaines de repos.

UN NON-LIEU. — Julien Loengknett, domicilié à Roubaix, inculpé de vol, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu.

BOUCHONS DELATTRE, 5, rue Vauban, Flx. Seule fabrique de la région. 44810

SEMAINE DU POISSON
Si vous voulez encore manger de bonnes friteries
Allez au PALAIS RAMEAU
à la friterie de
L'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX
SEULE MARQUE d'huile à manger vraiment adoptée et reconnue officiellement par la Ville de Lille pour la continuation et la terminaison de la Semaine du Poisson. 52008d

FEUILLETON DU « JOURNAL de ROUBAIX » du 6 janvier 1924 N° 28.

Les Trois Yeux

PAR

MAURICE LEBLANC

Une partie de la journée s'écoula dans le silence. Mais, vers cinq heures, j'entendis un bruit de voix et les éclats d'une discussion. Cela se passait au-dessous de ma cellule et, par conséquent, dans une cave dont le soupirail ouvrait sous ma fenêtre. En écoutant avec attention, il me sembla reconnaître à diverses reprises la voix de Massignac.

La discussion se prolongea durant une heure. Puis quelqu'un surgit devant ma fenêtre et appela :

« Eh! vous autres, arrivez donc! et préparons-nous... C'est une brute entêtée, il ne cancera que si on l'y oblige. »

C'était bien le grand gaillard qui, la veille, fendait la foule de l'Enclos en criant qu'on le blessait. C'était bien Velmot, ou Velmot amaigri, rasé, sans longnon — Velmot, le bellâtre, qu'aimait Bérengère!

Deux hommes, des comparses, aux figures sinistres, l'avaient rejoint. Il répéta:

« Je l'y forcerai bien, l'animal! Comment! je le tiens à ma disposition, et je ne pourrais pas lui faire cracher son secret? Non, non, il faudra en finir, et dès la nuit tombante. Vous êtes toujours décidés? »

Deux grognements lui répondirent. Il ricana:

« Pas bien emballés, hein? Tant pis, je me passerai de vous. Un coup de main seulement pour commencer. »

Il y avait une barque attachée à un anneau. Il y descendit. Un des hommes la poussa, à l'aide d'une gaffe, entre deux pieux enfoncés dans la vase et qui pointaient hors des roseaux. A chacune des extrémités, Velmot noua les deux bouts d'une grosse corde au milieu de laquelle il fixa un crochet de fer. Ce crochet pendait ainsi à un mètre cinquante au-dessus de l'eau.

« C'est fait, dit-il en revenant. Plus besoin de vous. Reprenez l'autre barque et allez m'attendre à la remise. Je vous y rejoindrai dans trois ou quatre heures, quand Massignac aura dégoisé son affaire, et après une petite conversation un peu brutale avec notre nouveau prisonnier. Et alors on décampera... »

Il accompagna ses deux acolytes. Lorsque je le revis vingt minutes plus tard, il tenait un journal à la main. Il le posa sur une petite table qui était devant ma fenêtre même. Puis il s'assit et alluma un cigare. Il me tournait le dos et me cachait la table. Mais, à un moment, il se déplaça et j'aperçus son journal, « Le Journal du Soir », qui était plié en largeur et où s'inscrivait, en majuscules qui tenaient toute la largeur de la feuille, ce titre sensationnel:

ON CONNAIT LA VERITE
SUR LES APPARITIONS DE MEUDON

Je tressaillis jusqu'au plus profond de mon être. Ainsi, le jeune étudiant n'avait pas menti! Benjamin Prévotelle avait découvert la vérité et, cette vérité, il avait réussi, en l'espace de quelques heures, à la développer dans le mémoire dont il m'avait parlé, et à la rendre publique!

Avec quel effort, collé contre la persienne, j'essayai de lire les premières lignes de l'article, les seules qui s'offrissent à moi, étant donné la façon dont le journal était plié. Et quelle émotion à chaque mot déchiffré!

Ce journal, grâce auquel me fut révélée une partie, tout au moins, du grand mystère, je l'ai gardé précieusement. Avant de reproduire le fameux mémoire publié le matin par Benjamin Prévotelle, il s'exprimait en ces termes:

« Oui, le problème fantastique est résolu. Un de nos confrères a fait paraître ce matin, sous forme de « Lettre ouverte à l'Académie des Sciences » le mémoire le plus sobre, le plus lumineux et le plus convaincant qu'il soit possible d'imaginer. Nous ignorons si la science officielle accédera aux conclusions du rapport, mais nous doutons que les objections, si graves qu'elles soient, et qui toutes d'ailleurs, sont loyalement exposées, puissent être assez fortes pour démolir l'hypothèse qui nous est offerte. Les arguments sont de ceux qu'on ne réfute pas.

Les ouvriers sont de ceux qui vous obligent à croire. Et, ce qui double la valeur de cette admirable hypothèse, c'est qu'elle ne semble pas seulement inattaquable, mais encore qu'elle nous ouvre les horizons les plus vastes et les plus merveilleux. La découverte de Noël Dorgeroux, en effet, n'est plus limitée à ce qu'elle est et à ce qu'elle paraît être. Elle comporte des conséquences qu'il est impossible de prévoir. Elle est appelée à bouleverser toutes nos notions sur le passé de l'humanité, et toutes nos conceptions sur son avenir. Et c'est à la fois l'événement le plus incompréhensible et le plus naturel, le plus complexe et le plus simple. Un grand savant, à force de réfléchir, eût pu l'annoncer à l'univers. C'est presque un enfant qui, par intuition géniale autant que par observation intelligente, a conquis cette gloire inestimable. Voici quelques renseignements recueillis au cours d'une interview qu'a bien voulu nous accorder Benjamin Prévotelle. Nous nous excusons de n'avoir point plus de détails à fournir à son sujet. Comment en serait-il autrement? Benjamin Prévotelle a vingt-trois ans. Nous donnerons... »

Je dus m'arrêter là, les lignes suivantes échappant à mon regard. N'en saurais-je pas plus long?

Velmot s'était levé et se promenait sur la terrasse. Après une courte disparition, il revint avec un flacon de liqueur dont il avala coup sur coup deux verres. Puis, ayant déplié le journal, il se mit à lire le mémoire, ou plutôt à le relire, car je ne doutais point qu'il n'en eût déjà connaissance.

Sa chaise était tout contre ma persienne. Il s'y tenait renversé, le journal entre les mains, de sorte que je pus voir non pas la fin de l'article préliminaire, mais le mémoire lui-même qu'il lisait assez lentement.

Cependant la lumière du jour diminuait, tombée d'un ciel où les nuages devaient cacher le soleil, et je lus en même temps que Velmot:

« Lettre ouverte à l'Académie des Sciences.

« Je vous demande, messieurs, de ne considérer ce mémoire que comme une introduction, aussi brève que possible, à l'étude plus importante que je veux écrire, et aux études innombrables qu'il provoquera dans tous les pays et auxquelles il servira de très modeste préface.

» Je le rédige en hâte, au hasard de la plume, dans la fièvre de l'improvisation. Vous y trouverez des lacunes et des faiblesses que je n'essaie pas de dissimuler, et qui sont motivées par le nombre si réduit des observations que nous avons pu effectuer à Meudon, et par la résistance obstinée que M. Théodore Massignac oppose à toute demande d'information supplémentaire. Mais l'émotion considérable que soulèvent les visions miraculeuses me fait un devoir d'apporter les résultats, encore que très incomplets, d'une étude à laquelle j'ai l'ambition légitime de réserver un droit de priorité. J'espère ainsi, en canalisant les hypothèses, aider à l'établissement de la vérité et à l'apaisement des esprits.

« Mon effort a commencé dès les premières révélations de M. Victorien Beaugrand. J'ai recueilli toutes ses paroles. J'ai enregistré toutes ses impressions. Je me suis emparé de tout ce qu'avait dit Noël Dorgeroux. J'ai repris le détail de toutes ses expériences. Et de tout cela, bien pesé et bien examiné, il est résulté que je ne suis pas venu à la première séance de Meudon les mains dans mes poches, en amateur de sensations et en curieux de mystère, mais que j'y suis venu avec un plan mûrement réfléchi, et avec quelques instruments de travail, choisis à tesseim et dissimulés sous mes vêtements et sous ceux de quelques-uns de mes amis qui ont bien voulu me prêter leur concours.

« Tout d'abord, un appareil photographique.

« Ce fut difficile. M. Théodore Massignac se défiait et interdisait l'introduction du moindre kodak. Je réussis cependant. Il le fallait. Il fallait donner une réponse définitive à une première question, qui pourrait être dite question préjudicielle. Les apparitions de Meudon sont-elles dues à des suggestions individuelles ou collectives, n'ayant aucune réalité en dehors de ceux qui les éprouvent? Ou bien ont-elles une cause réelle et extérieure? Cette réponse, on peut, certes, la déduire de l'identité absolue des impressions reçues par tous les assistants. Mais j'apporte aujourd'hui une preuve directe et que j'estime irréfragable. La chambre photographique n'est pas un cerveau où l'image peut se créer elle-même, où l'hallucination se forme avec des mots aux alternes. C'est un témoin qui ne [illegible] qui ne trompe pas

(A suivre).